



Réunion du groupe-pays Togo
Mardi 2 juin 2009

Dates à retenir :

24 juin : Journée de la coopération décentralisée sur les migrants et la coopération décentralisée

Septembre 2009 : Journée de restitution de l'étude sur la sécurité alimentaire en Afrique (CFSI, CUF)

16-20 décembre : 5^e édition du sommet Africités, Marrakech

juin 2009

Compte-rendu

Participants :

- Jean Paul ACCARY, président du COJAP-Pagouda, Renaison
- Norbert BÉALU, délégué aux relations internationales, Bressuire
- Véronique BÉVIERRES, conseillère municipale, Issy-Les-Moulineaux
- Dominique CHERVET, Association Jumelage Coopération Adeta-Les Herbiers
- Ondine DESRUELLES, directrice adjointe aux relations internationales, Issy-Les-Moulineaux
- Michel DUBREUIL, président de Togo association coopération, secrétaire du groupe d'amitié France-Togo à l'Assemblée Nationale
- Abderrahim EL KHANTOUR, responsable des relations internationales, région Champagne Ardennes
- Kidio KPALMA, conseiller municipal, La Chapelle Chaussée
- Camille LOUIS BRUNO, stagiaire, Cités Unies France
- Stéphane MONGÈS, directeur, ARCODE région Champagne Ardennes
- Martine MOULIN, chargée de mission, Cusset
- Monique PAPOT-LIBERAL, vice-présidente de la communauté de commune de la cote Roannaise, Présidente du groupe-pays Togo de Cités Unies France
- Jean PLOTON, président du Comité de jumelage avec Feouda, Marlhès
- Liliane RIFFAUD, présidente de l'association Jumelage Coopération Adeta-Les Herbiers
- Jacques ROCHARD, président du comité de jumelage Bressuire-Kpalime
- Tristan ROUTIER, Chargé de mission, Cités Unies France
- Jean Stéphane SABOURDY, chargé de mission international, Croix Rouge Française
- Jean Fabien STECK, maître de conférence, Université Paris X Nanterre

Excusés :

- François BON, directeur de la coopération internationale, conseil général des Deux-Sèvres
- Cédric LE BRIS, Chargé de mission, Conseil général des Yvelines
- Colette JEAN-BAPTISTE, présidente du comité de jumelage, communauté de communes espace Gâtine.
- Gérard MAGNIEN, président du comité de jumelage de St-Jean-de-Maurienne
- Jean-Paul MARTINERIE, adjoint aux relations internationales, Chatenay Malabry
- Pascale PAVY, adjointe déléguée aux partenariats extérieurs, Bailleul

Relevé de conclusions de la réunion plénière

M. Nicolas Wit, directeur adjoint de Cités Unies France, a ouvert la réunion en rappelant l'historique récent du groupe-pays. Il a souligné le rôle joué par son ancien président Norbert Béalu dans la survie et la continuité de ce groupe, en parvenant à maintenir la cohérence entre des éléments très hétérogènes. La force du milieu associatif et l'importance des différences de tailles entre les collectivités membres sont en effet des spécificités de ce groupe-pays Togo. M.

Wit a rappelé l'importance et la difficulté du rôle du président du groupe-pays, et a chaleureusement remercié Mme Monique Papot-Libéral pour avoir accepté de remplacer M. Béalu à la présidence du groupe-pays.

Mme Papot-Libéral a pris la parole en présentant la Communauté de commune de la Côte Roannaise, engagée dans la coopération avec le Togo depuis 2005. Elle a souligné que le groupe-pays devait être un lieu d'échanges où la participation de tous était nécessaire à un travail véritablement fructueux. Elle a également souligné la motivation des interlocuteurs et partenaires togolais, en particulier de l'Union des Communes du Togo (UCT), qui souhaite ardemment travailler davantage avec les élus français.

Mme Papot-Libéral a ensuite présenté l'ordre du jour suivant :

- Intervention de M. Jean-Fabien Steck, sur le thème des enjeux du développement économique local et de la gouvernance urbaine au Togo ;
- Présentation des activités et missions récentes de chacun des membres du groupe-pays ;
- Présentation du dossier-pays Togo version 2009.

A/ Intervention de M. Jean-Fabien Steck, maître de conférences au département Géographie de l'Université Paris X–Nanterre

M. Steck a présenté ses travaux de recherche, et plus particulièrement sa participation au programme de coopération universitaire CORUS intitulé « Facteurs contemporains d'identification territoriale dans les villes d'Afrique sub-saharienne », en partenariat avec l'université de Lomé, et au programme de recherche du GDRI (groupement de recherche international) intitulé « Gouverner les villes d'Afrique : lois, institutions et identités urbaines de 1945 à nos jours ». Enfin, M. Steck participe au programme « JUGURTA » : justice spatiale, gouvernance et territorialisation dans les villes du Sud ». Ce programme porte sur les acteurs informels de la ville de Lomé et l'interrogation sur leur contribution à la gouvernance locale et à la réduction des inégalités socio spatiales.

Au sein de ces différents programmes, les travaux de M. Steck portent essentiellement sur les activités économiques informelles, qui représentent un enjeu fondamental pour le développement local en Afrique. Il s'intéresse donc également à travers cette thématique aux questions liées aux politiques de gestion et de planification urbaine.

M. Steck a tenu à souligner que son travail portait sur les grandes villes capitales et donc dans le cas du Togo, uniquement sur Lomé. Les problématiques étudiées sont donc bien différentes de celles observées dans les communes plus modestes, en particulier dans les communes rurales qui constituent la majorité des partenaires des collectivités française au Togo. Cependant, ces recherches rejoignent la question de la tenue des élections municipales et donc celle du découpage administratif, aujourd'hui complètement obsolète. Depuis 2001, les autorités municipales sont nommées par délégation spéciale, ce qui entraîne des problèmes de compétences (chevauchement, confusion...). Cela pose le problème de la difficulté de gestion du territoire en l'absence de collectivités élues.

La spécificité du cas de Lomé se caractérise notamment par l'intervention directe de l'Etat dans la gestion municipale. En effet, l'image de la capitale reflète celle du régime.

Cette affirmation peut se décliner à travers trois exemples :

- L'aspect *symbolique* : la toponymie des lieux fait constamment référence aux personnalités du régime ;
- L'aspect *pratique* : des problèmes de gestion municipale sont liés au fait que la principale fonction des services municipaux est de suppléer aux manifestations organisées par l'Etat ce qui monopolise les rares fonctionnaires techniques de la commune.
- L'aspect *politique*, avec l'implication de membres du gouvernement dans des problèmes de la gestion municipale quotidienne (exemple de l'interdiction des restauratrices de rues dans certains quartiers administratifs à laquelle se sont opposés des ministres au motif qu'elles assureraient l'unique service de restauration pour les personnels des ministères).

Selon l'UEMOA, en 2005, près de 80% de la population de Lomé était employée dans le secteur e l'économie informelle. L'informel répond en effet à une importante demande de service non satisfaite par l'économie formelle.

On peut identifier principalement trois grands types d'enjeux liés à l'importance de l'économie informelle dans la gestion municipale et le développement économique local :

- La nécessité de mieux prendre en compte et de structurer cette croissance constante de l'informel qui représente un grand potentiel en termes d'accès à l'emploi et d'augmentation des revenus de populations ;
- L'enjeu majeur que représente le secteur informel en termes de contribution fiscale, à la fois quantitative, par l'importance des sommes concernées, mais aussi qualitative, avec la possibilité offerte aux collectivités de maîtriser le calendrier fiscal. Les activités informelles sont ainsi de plus en plus souvent mises à contribution pour la gestion des services urbains (déchets, propreté, accès à l'eau etc.). Le recours à l'informel permet une meilleure gestion

et une implication plus forte des jeunes, en particulier à travers la constitution d'associations sectorielles ou géographiques, ce qui en fait également un enjeu de structuration du milieu associatif.

- La gestion des activités informelles est déterminante pour contrôler et maîtriser le développement de l'espace public. Il faut se prémunir contre l'installation anarchique de commerces. Pour cela, les collectivités doivent mettre en place des structures de concertation pour établir et pérenniser un dialogue avec les petits commerces informels.

Un problème évoqué par les participants est la mauvaise visibilité des acteurs du développement au Togo. La forte concentration d'association et d'ONG impliquées sur un même territoire rend la prise en charge du développement difficile pour la collectivité. Le PNUD a mis à disposition une base de données des associations et ONG recensées. Le SCAC peut également fournir une liste des associations et ONG françaises impliquées au Togo ainsi que leurs domaines d'intervention. Ces ONG sont de plus en plus des prestataires de services dans le domaine du développement, au détriment des collectivités qui peinent parfois à s'imposer. Cela entraîne une mauvaise visibilité vis-à-vis de la population. Les citoyens ne savent plus à qui s'adresser.

Quelques points importants :

L'importance des collectifs régionaux d'autorités locales et des associations faîtières ; la bonne identification des acteurs en présence ; la coordination de compétences territorialisées.

B/ Tour de table des projets 2009

Bressuire / Kpalimé

Bressuire souhaite pouvoir identifier les ONG qui interviennent sur le même territoire.

Actions menées dans les domaines de la santé, du social et de l'éducation au développement.

Bressuire mène un programme de sensibilisation vis-à-vis de l'hygiène publique. La collectivité partenaire fait face à des difficultés dans la gestion des ordures ménagères. Le ramassage n'est pas assez fréquent.

Le volet assainissement est également privilégié afin de lutter contre les maladies et les infections.

Bressuire a mobilisé 3000€ dans le cadre de la loi Oudin afin de réaliser l'extension du réseau d'eau auprès de 80 habitations. Ce projet est réalisé avec l'appui de la Togolaise des eaux. Le prochain projet devrait permettre d'approvisionner 15 à 20 000 habitants en eau potable.

Dans le domaine social, Bressuire intervient en faveur des populations isolées (femmes, enfants, villages isolés géographiquement) en fournissant une aide par le micro crédit. Ce projet a permis le développement d'activités économiques.

Dans le cadre d'un programme d'éducation au développement, Bressuire soutient des chantiers de jeunes.

Cusset / Kouvé

La ville de Cusset mène actuellement un programme d'électrification de la ville de Kouvé, cofinancé par le MAEE.

Cusset commence à travailler sur la problématique des déchets. Le comité de jumelage a confié aux partenaires togolais le montage du projet qui doit être déposé auprès du MAEE.

Un autre projet vise à accueillir un plâtrier peintre togolais au sein des services techniques de la commune, pour préparer la création d'un centre de formation dans les métiers du bâtiment au Togo.

Les Herbiers / Adeta

Des actions ont été réalisées dans le domaine de l'eau : adduction en eau potable. La maintenance de l'installation a été confiée au comité villageois de développement.

Le problème majeur reste dû au fait qu'il n'y a pas d'interlocuteur institutionnel à l'exception du préfet. L'interlocuteur principal est donc l'association de développement.

Un autre projet en préparation concerne la construction d'une « maison de l'eau » destinée à devenir à la fois un lieu de concertation pour les différents villages concernés par la gestion de l'adduction en eau, et un gîte d'étape pour accueillir des touristes.

Communauté de communes de Cote Roannaise / Pagouda

Au départ, Pagouda a été relativement favorisée car c'est le chef-lieu de la préfecture. La commune est composée de huit villages.

Cela nous conduit à nous interroger sur la taille de la collectivité partenaire.

Dans un premier temps, le partenariat visait à fournir du matériel à un groupement de femmes. Une décortiqueuse a été acheminée pour permettre de développer des activités économiques. Ce projet a cependant rencontré des difficultés liées notamment à une mauvaise gestion des micro-prêts octroyés aux habitants.

La communauté de commune a participé à la sensibilisation de sa population vis-à-vis des questions de solidarité internationale en soutenant les actions du comité de jumelage depuis 2005 (construction d'un siège, mise en place d'une coopérative d'intérêt économique et sociale,

etc...). Un projet avec des jeunes du territoire est en cours autour d'activités de reboisement et d'un projet de création d'arboretum.

Marlhes / Féouda

La commune de Marlhes a participé à la construction d'infrastructures communautaires (12 000 €): une salle d'archives pour la collectivité, et une salle de stockage pour les produits agricoles.

La maîtrise d'ouvrage a été déléguée à la collectivité partenaire. Un comité de pilotage a été créé pour suivre la réalisation. Le conseil général cofinance cette action à hauteur de 900€/an, ce qui correspond à environ 80% du budget total, les 20% étant fournis par la collectivité partenaire, essentiellement sous forme de mise à disposition de main d'œuvre de la part des villageois.

La ville a également envoyé des fournitures scolaires (à raison de 800€).

Enfin, en France, la ville de Marlhes mène des actions de sensibilisation (foires, marchés).

Conseil régional de Champagne Ardennes / Région centrale

Le conseil régional participe à la mobilisation des différents acteurs de la région grâce à l'ARCOD. *La coopération a fait l'objet d'une évaluation récente qui a fait évoluer les actions menées.*

Entre 2007 et 2008, le conseil régional a participé à un programme agro forestier qui consistait à reboiser 500ha.

Un programme d'appui institutionnel est également en cours. Des formations sont organisées à l'attention des élus et des agents techniques des collectivités (elles ont à l'heure actuelle bénéficié à 71 personnes). Un atelier de formation a été organisé en avril dernier à Sokodé dans le domaine de l'état civil et de la gestion budgétaire. La présidente du groupe Pays a assisté à une journée sur le budget et à une sur l'état civil, en tant que représentante de CUF et remercie chaleureusement les organisateurs pour l'accueil qui lui a été réservé. L'Union des Communes du Togo a appuyé le conseil régional dans cette formation.

Le conseil régional travaille actuellement sur un grand projet d'élaboration participative d'un diagnostic territorial permettant de décliner un programme d'action pertinent pour le développement de la région. La difficulté consiste à faire de ce projet un véritable outil au service du développement, et non un simple cahier de doléances. Une fois élaboré, cet outil sera mis au service de tous les acteurs désirant intervenir sur le territoire de la région centrale, ou s'inspirer de cette démarche sur leur territoire d'intervention.

Issy-les-Moulineaux / Dapaong

Issy-les-Moulineaux a réalisé une mission d'évaluation en 2008 qui a abouti au lancement d'un projet d'assainissement en partenariat avec l'AIMF et la Mairie de Dapaong, avec le soutien du Ministère de l'Immigration.

La ville mène des actions en partenariat avec des associations.

Dans le domaine de la santé, le partenariat a permis la poursuite de la prise en charge du médecin de l'Hôpital pédiatrique de Dapaong.

Un projet d'assainissement a également été initié.

Poursuite de l'organisation de chantiers solidaires de jeunes pendant l'été pour réaliser des actions de reboisement et des activités apicoles.

Enfin, un partenariat en cours avec Optic 2000 et Aviation Sans Frontières pour l'envoi de lunettes de vue au Centre Hospitalier Régional de Dapaong.

La chapelle Chaussée / Lama Bou

La commune de Lama Bou compte environ 11000 ha, et est composée de cinq quartiers (et donc de cinq chefs).

Une association de ressortissants du village est basée à Lomé. C'est cette association qui fait le lien entre La Chapelle Chaussée et le village. La communication est donc relativement difficile.

La commune s'est également heurtée à des problèmes liés à l'absence de réflexion sur l'entretien et la pérennité des actions. Des forages ont en effet été réalisés pour améliorer l'accès à l'eau potable, mais le service a été fourni aux habitants de manière totalement gratuite ce qui n'a pas permis d'assurer l'entretien des infrastructures de manière autonome au niveau de la communauté.

Dans le cadre du partenariat, La Chapelle Chaussée a appuyé la création d'une case traditionnelle Kabiyé destinée à développer le tourisme responsable, mais également une petite activité d'agriculture vivrière, ainsi qu'une bibliothèque.

La commune travaille avec l'association Coopération France Togo qui dispose d'une très bonne connaissance du contexte.

Togo Association Coopération / Groupe d'amitié France-Togo à l'Assemblée Nationale

Monsieur Dubreuil a rappelé la mission de Togo association coopération. Cette plate-forme à l'attention des acteurs de coopération participe à la mutualisation des actions, des projets, et du savoir faire, ainsi qu'à la diffusion des principes de la coopération. Un site Internet (www.t-a-c.org) permet d'accéder à une base de données constituées de plus de 4.000 fichiers.

L'association développe depuis quelque temps le système de visioconférence ce qui permet d'avoir un contact régulier direct avec les partenaires togolais.

Indépendamment du soutien technique grâce aux outils et nouvelles technologies employées, Togo association coopération joue un rôle politique en oeuvrant pour faciliter le dialogue entre les politiques français et togolais.

M. Dubreuil a ensuite rappelé que la 2e conférence organisée par Synergie – Togo, association de la société civile togolaise, avait été organisée le 16 mai dernier à Paris, dans les locaux de l'Assemblée Nationale avec l'appui du Groupe de Réflexion et d'Action pour le Dialogue, la Démocratie et le Développement (GRAD). Cette conférence s'inscrivait dans le prolongement de la conférence fondatrice de Synergie – Togo du 14 février 2009 qui avait introduit les thématiques suivantes : TOGO – OBJECTIF 2010 mieux voter, mieux compter, mieux restituer.

Bressuire : Expérience de découverte solidaire

M. Béalu a fait part d'une expérience de découverte solidaire du Togo, organisée en Mars dernier. Un groupe de sept danseurs originaires de Bressuire se sont rendu au Togo afin de découvrir les danses folkloriques. Un itinéraire a été élaboré en intégrant six communes engagées dans des actions de coopération décentralisée avec la France. L'intérêt d'une telle interaction est que les associations, ou comités de jumelages français peuvent s'appuyer sur les ressources humaines locales.

Il s'agirait d'une initiative de plus pour la coopération décentralisée qui intègre à la fois le développement économique, la gestion des ressources du territoire, et le développement durable.

Le groupe-pays Togo de Cités Unies France peut-il participer à cette démarche ?

Notons que deux associations se sont déjà organisées pour monter des séjours responsables au Togo. Le CIVIED (centre d'échange international pour étude de développement) qui siège à Lyon est en partenariat avec l'APJ Togo de Bailleul. « Voyager autrement » propose des séjours à Dekpo près du lac Togo.

C/ Intervention de Jean Stéphane SABOURDY chargé de mission international à la Croix-Rouge Française

M. Sabourdy a présenté les principales actions de la Croix-Rouge française au Togo. Celle-ci intervient notamment en appui à la Croix-Rouge togolaise sur la région maritime et la région du plateau. Une délégation spéciale est également chargée des questions de lutte contre la malnutrition et d'assainissement dans le nord du pays. M. Sabourdy a fait part des difficultés de

son organisation à travailler à Lomé, en raison notamment de l'importance du pouvoir des chefferies traditionnelles, bien supérieur à celui de la délégation spéciale censée gérer la ville de Lomé.

M. Sabourdy a ensuite évoqué le travail de la Croix-Rouge au Togo en termes d'intervention d'urgence, en particulier face aux catastrophes naturelles que constituent dans ce pays les inondations fréquentes durant la saison des pluies. Concernant les collectivités territoriales, il a souligné leur difficulté à répondre de manière efficace à ces questions d'urgence. En effet, les collectivités intervenant sur le territoire togolais sont toutes désireuses d'agir face à ces catastrophes, mais du coup, leurs actions sont la plupart du temps désordonnées et non coordonnées. Les moyens et le matériel mobilisé est parfois inadapté etc. Il a donc insisté sur la nécessité d'effectuer un véritable travail en amont pour permettre à ces interventions d'être plus coordonnées et surtout plus efficaces. La Croix-Rouge française estime pouvoir être un acteur utile dans cette démarche de coordination et elle souhaite également pouvoir impliquer davantage Cités Unies France pour préparer et coordonner ces capacités d'actions pour répondre à des situations d'urgence fortement prévisibles, car récurrentes dans ce pays.

D/ Présentation du dossier-pays Togo version 2009

À l'issue du tour de table, Tristan Routier, chargé de mission au pôle Afrique de Cités Unies France a présenté l'édition 2009 du dossier-pays Togo aux participants.

Cet ouvrage, d'une soixantaine de pages, dresse un état des lieux du contexte socio-économique, culturel, de l'organisation institutionnelle, de l'avancée du processus de décentralisation, ainsi que de la coopération bi et multilatérale au Togo.

L'historique de la coopération décentralisée franco-togolaise est également retracé, montrant l'évolution du comportement des collectivités et de leurs structures associées notamment au sein du groupe-pays Togo de Cités Unies France, créé en 1989.

En annexe sont présentées les organisations françaises (AFD, AIMF, MAEE, PsEau, AFVP, etc...), togolaises (UCT, AJFT, FONGTO) intervenant dans le domaine de la coopération, ainsi que les dispositifs régionaux français de concertation et d'appui à la coopération (Centraider, IRCOD, Resacoop, etc...). Les coordonnées de ces organismes doivent permettre une meilleure communication entre les acteurs du développement, étape nécessaire pour une coordination efficace.

Un comité de pilotage du programme concerté a fait suite à la réunion du groupe Pays TOGO

